



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22079636

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

27 JUIN 2022

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0419 716 921**

Nom

(en entier) : **PRODEMAT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Morgelines 8 à 5100 Naninne**

Objet de l'acte : Renouvellement - pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2022 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement du mandat du commissaire

Sur proposition de l'administrateur, l'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire de Audicia SRL, (Numéro d'entreprise BE 0667.912.009 / RPM Hainaut, division Charleroi), ayant son siège à rue de Bomereé 89, 6534 Gozée, représentée par Monsieur Philippe Beriot, réviseur d'entreprise. Ce renouvellement est effectif à compter de ce jour et prendra fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable.

La rémunération annuelle du commissaire s'élève à 3.200 € HTVA.

2. Pouvoirs

L'assemblée générale donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino et/ou Madame Anne Müller, ou à tout collaborateurs/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publications légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprise et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Anna Müller,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).